

FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE : PARCOURS COMPLET

Avant de télécharger le dossier de candidature

Vous vérifiez votre éligibilité en respect des critères suivants :

| | |
|---|--------------------------|
| Start-up âgée de moins de 3 ans | <input type="checkbox"/> |
| Porteuse d'une innovation à forte intensité technologique | <input type="checkbox"/> |
| Ayant réalisé dans les 3 derniers mois (ou ayant en cours) une première levée de fonds d'au moins 25K€ auprès d'investisseurs avisés | <input type="checkbox"/> |
| Accompagnées par des apporteurs d'affaires labellisés ou Lauréat (à partir de 2018) du Concours I-Lab ou Concours Nationaux Innovation du PIA | <input type="checkbox"/> |

Si vous répondez aux 4 critères ci-dessus vous pouvez télécharger le dossier et candidater.

PARCOURS FTS PROVENCE CORSE

Etape 1 : Téléchargement du dossier FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE

Rendez-vous sur le site <https://www.sattse.com> rubrique entreprise cliquez sur start-up pour arriver sur notre page dédiée FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE.

The screenshot shows the SATT SUD-EST website. The header includes the SATT SUD-EST logo and a navigation menu with links: ACCUEIL, À PROPOS, CHERCHEURS, ENTREPRISES, ACTUALITÉS, CONTACT. Below the header is a blue breadcrumb trail: Accueil / Entreprises / French Tech Seed Provence Corse. The main content area features the title 'Start-ups deep tech, envoyez vos candidatures à French Tech Seed Provence Corse' and a sub-header 'FTS Provence Corse a pour objectifs de mobiliser l'investissement au bénéfice des jeunes entreprises innovantes du territoire Provence Corse et de financer leur pré-amorçage à grande échelle'. Below the text is an image of hands holding a paper airplane. To the right of the image are three blue buttons: 'Dossier de candidature start-up', 'Agenda des Comités Operationnels et d'Engagement', and 'Génération deep tech par Bpifrance'.

ATTENTION : N'oubliez pas de consulter l'agenda des comités pour prendre connaissance des dates limites de dépôt des dossiers.

Votre check-list pour le dépôt de votre dossier de candidature FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE :

| | |
|---|--------------------------|
| Dossier de candidature dûment rempli et signé | <input type="checkbox"/> |
| Business Plan complet à 18 ou 24 mois | <input type="checkbox"/> |
| Elément 1 lié à la création de l'entreprise : Statuts | <input type="checkbox"/> |
| Elément 2 lié à la création de l'entreprise : K-bis | <input type="checkbox"/> |
| Elément 3 lié à la création de l'entreprise : RIB | <input type="checkbox"/> |
| Déclaration des aides perçues (Cf. Annexe 1) | <input type="checkbox"/> |
| Acte daté du membre ou partenaire du consortium attestant de la validation du projet d'entreprise | <input type="checkbox"/> |
| Pitch deck réalisé pour approcher des fonds | <input type="checkbox"/> |
| Présentation des investisseurs probants pour le tout de seed | <input type="checkbox"/> |

Etape 2 : Envoi du dossier de candidature

Vous renverrez votre dossier à l'adresse e-mail ftsprovencecorse@sattse.com

Votre dossier est complet : OUI

Vous recevez un accusé de réception, votre dossier passe en comité opérationnel

Votre dossier est complet : NON

Vous recevez un accusé de réception mais votre dossier ne passera pas en comité opérationnel tant qu'il ne sera pas complet. Si vous transmettez les pièces manquantes dans les délais vous pourrez passer au comité opérationnel suivant*.

**Le calendrier des comités et les échéances de réception des documents sont accessibles sur la page dédiée French Tech Seed Provence Corse du site www.sattse.com.*

Etape 3 : Sélection au comité opérationnel

Le jury du comité opérationnel est composé du consortium French Tech Seed Provence Corse (Le chef de file SATT Sud-Est et les incubateurs Belle de Mai, Impulse et Inizià). Il prendra connaissance de votre dossier une semaine avant son passage en comité, qui a lieu 1 fois par mois (pas de comité au mois d'Août)*.

**Le calendrier des comités et les échéances de réception des documents sont accessibles sur la page dédiée French Tech Seed Provence Corse du site www.sattse.com.*

Le jury se basera sur les critères de sélection détaillés ci-dessous :

- Critères Eco/Sociaux : Viabilité économique, potentiel de développement et création de valeur, time to market et actions à mettre en œuvre, impacts sur le développement durable et retombées sociétales.
- Critères technologiques : Validation high tech ou deep tech, caractère innovant de la technologie, maîtrise de la PI.
- Critères relatifs à l'équipe : Motivation, disponibilité et capacité du candidat à créer et développer une entreprise, capacité à diriger une équipe et nouer des partenariats, qualité et complémentarité de l'équipe.

Les votes se font à la majorité des 2/3 et la décision du jury vous sera transmise au plus tard 48h après le Comité Opérationnel.

A l'issue du comité opérationnel, quatre options :

- **Le jury donne une suite favorable à votre candidature** : vous recevez un e-mail vous en informant (48 h au plus tard après le comité opérationnel) et vous convoquant à passer en comité d'engagement. L'ensemble des étapes à suivre vous seront décrites.
- **Le jury donne une suite défavorable avec réserves à votre candidature** : rien n'est perdu, vous pourrez retenter votre chance lors du prochain comité opérationnel en levant les réserves précisées par le consortium, lors de votre premier passage.
- **Le jury donne une suite défavorable à votre candidature** : votre projet n'est pas suffisamment prêt pour bénéficier du fonds FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE.

Avant votre passage en comité d'engagement vous devez :

| | |
|---|--------------------------|
| Transmettre à ftsprovencecorse@sattse.com votre présentation (Maximum 7 jours ouvrés avant le comité d'engagement) | <input type="checkbox"/> |
|---|--------------------------|

ATTENTION : le jury se réserve le droit de refuser votre passage en comité d'engagement, si votre présentation n'a pas été envoyée dans les temps. En effet, ce délai doit permettre aux membres du jury de prendre connaissance de votre projet avec qualité.

Etape 4 : Sélection au comité d'engagement

Votre présentation durera 10 minutes maximum et sera suivie de questions/réponses pendant 10 minutes également.

Le jury se réserve le droit de vous couper au bout de 10 minutes même si votre présentation n'est pas terminée, afin de respecter le temps imparti.

Votre présentation doit reprendre les éléments de votre Business Plan sans oublier les points suivants :

| | |
|--|--------------------------|
| Justification du besoin de financement FRENCH TECH SEED | <input type="checkbox"/> |
| Lien avec la recherche publique | <input type="checkbox"/> |
| Etat de l'art et valeur ajoutée | <input type="checkbox"/> |
| Marché visé/adressable | <input type="checkbox"/> |
| Financement (étape, montant levé et montant espéré par FRENCH TECH SEED) | <input type="checkbox"/> |

Le jour J :

Votre présentation sera stockée sur clé USB par la SATT Sud-Est et directement mise à disposition sur les outils de diffusion pour votre passage. Vous n'avez pas besoin de votre ordinateur personnel.

Les délibérations dureront 10 minutes et commenceront à votre sortie de la pièce.

A l'issue du comité d'engagement, trois options :

- **Le jury du comité d'engagement répond favorablement à votre candidature** : vous recevez un e-mail vous l'annonçant accompagné des documents suivants :
 - Les logos FT SEED à intégrer impérativement et systématiquement à toute vos communications sans oublier de mentionner le consortium FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE qui m'a labellisé,
 - La charte d'utilisation des éléments de communication,
 - La fiche « FTSPROVENCECORSE-INVESTISSEURS-AVISES »
- **Le jury émet des réserves à sélectionner votre candidature** : vous avez la possibilité si vous le souhaitez de candidater de nouveau au prochain comité opérationnel en levant les réserves qui ont été émises par le comité d'engagement.

- Le jury répond de manière défavorable à votre candidature : vous aurez connaissance des éléments qui poussé le jury à prendre cette décision.

Etape 5 : Identification ou validation des co-investisseurs privés

Votre projet a été sélectionné par le comité d'engagement, vous devez alors :

| | |
|--|--------------------------|
| Retourner à ftsprovencecorse@sattse.com la fiche « Investisseurs avisés FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE» | <input type="checkbox"/> |
| Contactez la SATT Sud-Est lorsque vous serez en possession de la ou des LOI à exercer dans les 3 mois de la part de votre ou vos investisseur(s) ou si votre levée de fonds est effectuée depuis moins de 3 mois | <input type="checkbox"/> |

Etape 6 : Réception du courrier prescripteur attestant le caractère innovant

La Satt Sud- Est vous transmettra un courrier prescripteur attestant du caractère innovant de votre projet et du respect des critères d'éligibilité du dispositif **FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE**. Celui-ci vous permettra de commencer l'instruction de votre dossier par la BPI.

Etape 7 : Transmission du dossier à BPI France

Vous pouvez entrer en contact avec la BPI (si et seulement les étape 5 et 6 sont remplies et que votre entreprise est âgée de moins de 3 ans), à l'aide des indications détaillées en annexe de votre courrier prescripteur.

PARCOURS BPI FRANCE

Etape 1 : RDV avec BPI France pour l'instruction de votre dossier

Comme mentionné dans la dernière étape du parcours FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE vous avez pris contact avec la BPI pour débiter l'instruction de votre dossier.

Un rendez-vous a lieu entre un(e) chargé(e) d'affaires innovation de la Région et vous.

A la suite de ce rendez-vous, vous recevrez un e-mail vous demandant de remplir un formulaire en ligne.

Vous déposez votre dossier avec les pièces suivantes* :

| | |
|---|--------------------------|
| Les documents relatifs au dispositif « connaissance client » (Know your customer) | <input type="checkbox"/> |
| Le courrier prescripteur qui atteste du caractère innovant de votre projet | <input type="checkbox"/> |
| Les éléments liés à la création de votre start-up (Statuts, K-bis, RIB) | <input type="checkbox"/> |
| La déclaration des aides perçues | <input type="checkbox"/> |
| Tout autres documents à la demande du chargé d'affaire | <input type="checkbox"/> |
| Votre dossier de candidature FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE | <input type="checkbox"/> |

*Durée instruction : 1 mois

2 cas possibles :

- Votre dossier est rejeté : vous êtes prévenu par e-mail et téléphone
- Votre dossier est accepté : vous êtes notifié par e-mail

Etape 2 : Votre dossier est accepté

Vous recevez une LOI de BPI France (valable pendant 3 mois).

Etape 3 : Renvoi du bon pour accord à BPI France

Vous disposez de 3 mois maximum pour renvoyer à BPI France votre « bon pour accord » ainsi que les pièces suivantes :

| | |
|--|--------------------------|
| Attestation de dépôt des fonds de la banque | <input type="checkbox"/> |
| PV d'AG décidant de la levée de fonds correspondant au tour de seed | <input type="checkbox"/> |
| La décision du Président pour l'émission du nombre d'OC correspondant au montant de l'offre envoyée par BPI France Financement | <input type="checkbox"/> |
| Attestation d'un commissaire aux comptes et aux apports | <input type="checkbox"/> |

Etape 4 : Réception du contrat d'adhésion de BPI France

Sur la base du dossier reçu, BPI France édite un contrat d'adhésion d'une durée de 3 mois et vous le renvoi.

Etape 5 : Signature du contrat et envoi

Vous signez le contrat avant de le renvoyer à BPI France.

Etape 6 : Décaissement de la BPI

La souscription (le décaissement) a lieu immédiatement après le retour du contrat signé. L'entreprise pourra bénéficier à plusieurs reprises du dispositif OC FTS.

Etape 7 : Suivi de la souscription de BPI France (échéances précises)

Vous devez avertir/soumettre un reporting à BPI France pour tous les évènements suivants :

| Objet | Niveau de Trésorerie | Audit des données transmises | Modification du capital | Versements de dividendes | Remboursement anticipé |
|--------------|--|--|--|--|---|
| Fréquence | Tous les semestres pour tout le portefeuille | Tous les ans | Avant tout évènement de levée de fonds ou de modification du capital | Avant tout versement | Avant tout remboursement anticipé |
| Action BPI | Envoi d'un rappel automatique par e-mail. | BPI France sollicite les startup du portefeuille sélectionnées pour contrôler la qualité des données transmises (dans une optique de valorisation du portefeuille). | | Le versement de dividendes sera possible après consultation de BPI France Financement. | BPI France émet deux factures : <ul style="list-style-type: none">• Capital + Intérêts• Indemnités de remboursement anticipé A la date prévue BPI France prélève le montant. |
| Votre action | Vous transmettez par retour d'e-mail votre niveau de trésorerie pour des besoins de reportings réglementaires. | Vous fournissez ma liasse comptable. | Vous transmettez l'information à BPI France Financement dans les 90 jours précédant l'évènement. | Vous devez notifier BPI France avant tout versement. | Vous devez prévenir BPI France de la date et du montant souhaité. |

ATTENTION : Pendant tout ce parcours FTS Provence Corse doit être informé des étapes remplies, les délais doivent être respectés et la charte de communication FTS suivie.

PARCOURS COMPLET SCHEMATISE

